Le fil de terre

Numéro 65 Mai 2016

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

EDITO

Le jeudi 31 mars nous avons organisé un débat sur le redécoupage de la communauté d'agglomération Loire-Forez.

Le jeudi 28 avril une rencontre avec les associations culturelles de Saint-Just Saint-Rambert a eu lieu afin de leur présenter notre projet pour les locaux laissés vacants par le cinéma Family.

C'est bien comme cela que nous envisageons la démocratie, en organisant réunions publiques et débats afin d'exposer, d'expliquer et recueillir les avis de chacun et prendre ainsi les meilleures décisions.

Marie-José Faure
Présidente du GRIM

PAROLES D'ELUS

Georges Charpenay
Conseiller Municipal et Conseiller Communautaire

Pour aménager des places de parking à proximité de la place de la République, la commune a acquis un large terrain route de Saint Marcellin.

Lors du dernier conseil municipal, l'acquisition d'un terrain supplémentaire sur cette zone a été validée et servira d'aire pour camping car.

Nous convenons de l'utilité de ces terrains qui seront probablement largement utilisés, notamment les jours de marché. Ils sont en outre stratégiquement bien situés. Cependant, nous pensons qu'une partie de cet espace peut-être aménagée comme aire d'échange intergénérationnel, notamment par la proximité de la maison d'accueil.

Un peu de mobilier urbain, un petit écrin de verdure et un peu d'ombre l'été, à proximité de places de stationnement pour les visiteurs, ne nuiraient à personne. Mais je ne suis pas convaincu que ce parking réduira l'encombrement des rues de la commune les jours de marché, contrairement à ce qui m'a été répondu au conseil.

Puisse l'avenir me donner tort !

BREVES LOCALES

Disparue notre Ramberte, elle a fait place à un parking de plus en bord de Loire...A la question posée par les élus de la liste *Avec vous un projet citoyen, social et solidaire*, «pourquoi ce parking ?» Monsieur le Maire a répondu que des riverains le lui avait demandé! Cependant, à notre connaissance, plusieurs habitants du quartier déplorent cette initiative ! Une consultation préalable de l'ensemble des habitants de ce quartier n'aurait-elle pas été souhaitable ?

Soyez au courant...

La loi de transition énergétique publiée le 18 août 2015 instaure le déploiement de 35 millions de nouveaux compteurs électriques dits « Linky » (premier semestre 2020 sur notre commune selon ERDF). Tous les abonnements de moins de 36 kVa, résidentiels et professionnels, sont dans le viseur.

Ce compteur injecte des radiofréquences CPL (Courant porteur en ligne) dans tous les câbles et appareils électriques. Chacun d'entre nous est plus ou moins électro-sensible, et ces radiofréquences injectées dans votre câblage électrique non-blindé, se retrouvent donc dans l'air environnant mesurables jusqu'à 2,50m de tous les câbles encastrés dans les murs. N'oublions pas que depuis le 31 mai 2011, les radiofréquences sont officiellement reconnues «potentiellement cancérigènes» (catégorie 2B) par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) qui dépend de l'OMS. Enfin, chaque compteur Linky consomme en permanence 10 watts. Pas tellement écolo ni respectueux de notre santé !

Grâce à la mobilisation citoyenne, les sanctions initialement prévues en cas de refus (1 500 € d'amende) ont été retirées du texte. Refuser le compteur Linky chez soi est donc possible, mais il faut agir vite.

Le refus de ce compteur peut aussi être collectif. A ce jour 120 communes en France ont voté contre son installation. Plusieurs pays ou états (Allemagne, Belgique, Californie, Québec…) ont renoncé à l'utiliser.

Ne serait-il pas opportun que cette question figure à l'ordre du jour du conseil municipal ?

Michel Garde
Conseiller municipal

Locaux du Family Cinéma ...

Le GRIM et les élus de la liste «Avec vous un projet citoyen social et solidaire» ont présenté récemment à Monsieur le Maire un projet concernant le réaménagement des locaux du Family Cinéma. Pour le GRIM et les élus cet équipement doit conserver et développer une vocation culturelle notamment dans le cadre des spectacles vivants.

Le 28 Avril, le GRIM et les élus ont rencontré les associations culturelles de la commune pour échanger sur le projet et l'enrichir.

Une deuxième rencontre avec la municipalité est souhaitée afin de présenter une nouvelle version du projet et d'envisager une coopération pour ce futur réaménagement.

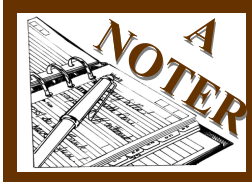

Préparation du conseil : Samedi 14 mai 2016 19h00 local des élus
Conseil municipal : Jeudi 19 mai 2016 à 19h15, Salle Prieuré Bas
Pour nous contacter, s'abonner ou se désabonner : fildeterre@lesbarques.fr
Retrouvez nos parutions sur : http://www.projetcitoyen.fr/
Et sur https://www.facebook.com/gauche42170